

HUGO ZEMP

La légende des griots malinké*

De très nombreux ouvrages et articles, depuis les récits de voyageurs français du XVIII^e siècle jusqu'aux toutes récentes études d'ethnologues, nous dispensent de présenter le griot. Rappelons seulement que ce terme désigne les membres d'une caste de musiciens, caste qui se trouve dans maintes sociétés de la savane soudanaise, du Sénégal à l'ouest jusqu'au Tchad à l'est. On a donné aux membres de cette caste les noms de « généalogistes », « historiens », « traditionnistes » ; termes qui reflètent la perspective de recherches des auteurs s'intéressant plus particulièrement à la « parole » du griot qu'à sa « musique ». Pourtant le griot est en premier lieu un musicien. D'autres auteurs ont souligné le caractère musicien de ce personnage en l'appelant, selon leur langue respective, « barde », « troubadour », « *minstrel* », « *Spielmann* », comparant ainsi les griots aux musiciens de l'Occident médiéval ; comparaisons en partie justifiées, en partie contestables, mais qu'il n'est pas dans notre intention de discuter ici. Gardons plutôt le terme « griot » qui (avec ses diverses connotations de gardien de la tradition, musicien, appartenant à une caste) est entré dans le vocabulaire français et qui est couramment employé par les Africains¹.

Si des références aux fonctions, au statut social et à la répartition

* Les récits que nous avons recueillis sur le terrain proviennent de griots malinké interrogés lors de trois missions (1961, 1962, 1964-1965) en Côte d'Ivoire. La mission de décembre 1964-août 1965 a été financée en partie par le C.N.R.S., avec le concours de l'Institut International d'Études Comparatives de la Musique, Berlin, et de fonds privés.

Nous remercions M. André Schaeffner et M^{me} Denise Paulme-Schaeffner dont les remarques et les conseils ont été précieux lors de la rédaction de cet article, ainsi que M. Maurice Houis qui a bien voulu nous donner des précisions d'ordre linguistique et contrôler l'orthographe des termes malinké.

1. Pour les étymologies possibles du terme « griot », voir R. Mauny. (Nous les avons cités dans notre article consacré aux « Musiciens autochtones et griots malinké chez les Dan de Côte d'Ivoire », p. 375, n. 2.)

géographique des griots ne manquent pas dans la littérature africaniste, des indications sur leur origine sont plus rares. Nous nous intéresserons ici à l'origine telle qu'elle est décrite dans la tradition orale des griots malinké¹, et uniquement de ceux qui se désignent par le terme de *jeli*². Il est intéressant de noter toutefois que les premiers voyageurs portugais attribuaient aux *gaul* (griots toucouleur) une origine juive et que le nom de juif leur est resté jusqu'à maintenant en Guinée dite portugaise³. Mais rien dans la tra-

1. Nous employons le terme « Malinké » dans le sens courant pour désigner le peuple actuel qui parle le malinké (*manĩkakã* langue maninka). Le malinké fait partie du groupe linguistique mandé. « La terminologie est, comme le dit M. Houis, assez flottante. Par Mandé on désigne communément un ensemble de peuples parlant des langues apparentées. Ils constituent, du point de vue linguistique, le 'groupe mandé'. Les Manding désignent le peuple qui, avec Sundiata, créa l'État du Mali; 'manding' s'applique aussi au sous-groupe formé par les parlers malinké, bambara et diula. Il n'y a pas lieu d'admettre que cette subdivision était valable à l'époque du Mali; nous tendons à croire que la constitution du Mali a favorisé une extension et une homogénéisation de la langue parlée par les Manding, recouvrant et assimilant plusieurs parlers apparentés au soninké, dont le soninké lui-même. La fragmentation du manding en trois dialectes, malinké, bambara et diula, se serait réalisée postérieurement à l'hégémonie manding et résulterait des tendances à la fragmentation qui ont joué depuis la victorieuse rivalité du Gao. Précisons que Mali est le terme peul correspondant à un radical *mādi* ou *mani*, attesté dans *maninka*, terme par lequel se désignent les Malinké actuels » (HOUIS, p. 84, n. 14).

Certains auteurs qualifient de tradition « mandingue » des récits recueillis récemment en Guinée ou au Mali; nous conservons ce terme dans les citations, car il n'est pas toujours clair qu'ils l'emploient dans le sens large de « langue mandingue » (dialectes malinké, bambara et dioula) ou, ce qui est plus probable, dans le sens de l'actuel peuple malinké. Ajoutons que le terme « Manding » ou « Mandingo » est usité couramment au Libéria, en Guinée dite portugaise, en Gambie et au Sénégal pour désigner des Malinké actuels.

2. Le terme *jeli* est généralement employé dans la littérature africaniste comme synonyme de « griot » en malinké et en bambara. Il existe cependant encore une autre caste de « griots » chez les Malinké et les Bambara, beaucoup moins connue : les *finá* ou *fune* (cf. p. 627, n. 1).

Les notations des termes malinké en italique ont une valeur phonologique, sauf dans les citations d'autres auteurs. (/jeli/ [dželi] est prononcé selon les parlers et les individus avec une appicale sonore palatalisée [dyeli].) Le malinké comporte deux tons pertinents : le ton haut ['] et le ton bas [˘]. Pour des raisons d'économie, nous ne notons que les tons hauts et un seul par mot; ceci implique que toutes les voyelles non marquées d'un accent sont basses si elles précèdent une voyelle à ton haut, et sont hautes si elles suivent une voyelle à ton haut. Il existe un certain nombre de monèmes, généralement grammaticaux, dont les réalisations tonales sont contextuelles; ceux-ci ne sont pas marqués par un accent. (Les tons ont été marqués par analogie avec des faits relevés par M. Houis en maninka, parler de Kankan.) Les termes autres que malinké sont notés selon la transcription des auteurs cités, les noms propres et les toponymes dans l'orthographe usuelle française.

3. « L'origine des griots a fait l'objet de spéculations diverses », remarque Vincent Monteil, qui poursuit : « Il est intéressant de relire ce qu'en disent les premiers voyageurs portugais. Il est curieux de constater que, pour Valentim Fernandes (1507), comme pour Almada (1594) ou Lemos Coelho (1684), les griots (*gaul*) seraient d'origine juive. Ces auteurs rappellent leurs caractéristiques et signalent la coutume de les enfouir, à leur mort, dans des arbres. Pour Alvares d'Almada, c'est 'une race maudite', tandis que Lemos Coelho estime

dition orale recueillie jusqu'ici auprès des griots ne permet de confirmer cette hypothèse.

* * *

La question de l'origine des griots est posée — d'une façon anecdotique — par un griot malinké du clan des Koné, installé chez les Toura (société montagnarde de l'ouest de la Côte d'Ivoire, voisine des Malinké), qui nous conta la première légende¹ :

L₁ Il y avait une fois, dans un village, un marabout. Tous les villageois venaient prier devant sa maison. Le premier fils du marabout passait ses nuits avec une jeune fille griotte. Alors les parents de la fille dirent au fils du marabout : « Comme tu t'es couché avec une griotte, tu es devenu griot comme nous ! » Ils amenèrent le jeune homme devant son père, le marabout, et dirent : « Ton fils est devenu griot comme nous ! » Le marabout répondit : « Ce que vous dites, ce n'est rien. Tous ceux qui possèdent le Coran doivent venir chez moi le lire. »

Le soir ils lurent le Coran, mais ils ne trouvèrent pas un mot concernant les griots. Alors le marabout dit : « Pourquoi dites-vous que mon fils est un griot, alors qu'on ne dit rien du griot dans le Coran ? Il n'y a pas de griots au monde ! » Et il demanda : « Qui parmi vous connaît l'origine des griots ? » Tout le monde resta silencieux. Alors il continua : « L'origine des griots, ce que j'en sais, je vais vous le raconter. On appelle griots ceux qui étaient les esclaves de l'ange de Dieu. »

« Un jour, deux grands chefs étaient en guerre. Alors l'ange de Dieu dit à son esclave : ' Va dire aux deux chefs de cesser cette guerre. ' Lorsque l'esclave de l'ange de Dieu arriva auprès des deux chefs, il prit deux têtes coupées et dit : ' Je suis l'esclave de l'ange de Dieu. L'ange de Dieu m'a chargé de vous dire que vous devrez terminer cette guerre, à cause de lui. Je suis son esclave et son griot. C'est lui qui m'a envoyé. ' Lorsqu'il eut dit ceci aux deux chefs, ceux-ci arrêtaient la

qu'ils n'ont de juif que le nom. Aujourd'hui, cette origine supposée semble s'être perdue, sauf en Guinée ' portugaise ', où ' les griots sont universellement connus sous le nom de *Judeus* (en portugais) et de *Jideus* (en créole) '. [Citation d'après une note de Monod et Mauny.] En ce qui concerne la Mauritanie, seuls les forgerons-bijoutiers (*ma'allemîn*) ont la réputation d'être d'origine juive, mais non pas les griots » (Vincent MONTEIL, p. 248).

1. Le terme « légende » est celui qui correspond le mieux — d'après l'usage courant — aux récits réunis ici qui évoquent des personnages et des lieux historiques (Mahomet, Soundiata ; la Mecque, les empires du Ghana et du Mali) ou, sans se référer toutefois à l'histoire proprement dite, décrivent des événements postérieurs aux « temps mythiques ». Nous avons employé le symbole L_(x), « légende », — par analogie avec M_(x), « mythe », in C. LÉVI-STRAUSS, 1964 — pour ces récits et, afin de garder l'uniformité de la présentation, également pour un récit autobiographique (à caractère légendaire) rapporté par un historien arabe (L₁₀) et pour les deux seuls véritables mythes (L₂₈ et L₂₉) cités à titre de comparaison à la fin du présent article.

guerre et allèrent demander à l'ange de Dieu : ' Pourquoi as-tu arrêté notre guerre ? ' L'ange de Dieu répondit : ' J'ai dit cela parce que tous les hommes sont égaux, personne n'est esclave d'un tel ou d'un tel. ' »

Le vieux marabout ajouta : « C'est comme cela que l'histoire des griots a commencé. Si deux hommes sont en palabre, c'est le griot qu'on envoie pour refroidir le cœur de chacun. » Quand le marabout eut cessé de parler, son fils et la griotte se marièrent.

Deux points nous intéressent plus particulièrement dans ce récit. Le premier, c'est l'affirmation que le nom de griot n'est pas mentionné dans le Coran (d'autres griots se réclament d'un ancêtre commun, fidèle compagnon de Mahomet, et certains d'entre eux, que nous avons interrogés, croient, à tort, que tout ce qui les concerne y est écrit). Le second point, c'est l'accusation des griots qui veulent faire d'un fils de marabout l'un des leurs, sous prétexte qu'il a eu des relations sexuelles avec une griotte. Le jeune homme n'échappe à son sort que grâce à l'intervention de son père marabout.

Un autre homme libre, selon la tradition (L₂), n'échappe pas aux accusations (sans fondements, d'ailleurs) et devient griot puisqu'on le soupçonne d'être en relation intime avec une femme griotte. Nous avons publié antérieurement l'histoire d'un griot du clan des Doumaya qui affirmait que son grand-père (père de son père) était un homme noble et un grand guerrier qui était devenu griot à la suite d'un incident ; il avait aidé une femme griotte, qui était potière, à charger de l'argile sur sa tête et un peu d'argile était restée collée sur sa bague et sur sa main. Apercevant ces traces, les villageois l'accusèrent d'avoir eu des relations sexuelles avec une griotte. Il eut beau protester, il fut déclaré griot. Le guerrier se résigna et commença à frapper le tambour d'aisselle¹. Ici, le conteur veut s'élever au-dessus des griots ordinaires. Mais les Doumaya ne sont pas les seuls à se réclamer d'un ancêtre guerrier. Nous avons recueilli, lors de nouvelles enquêtes en 1964-1965, le même récit avec des variantes insignifiantes chez d'autres clans de griots : les Menenga, Bambé, Koné, Diomandé² et Kouyaté. La seule différence est qu'au lieu de charger la griotte, l'ancêtre guerrier l'aurait déchargée, ou qu'au lieu de la bague, c'était un bracelet qui portait trace de l'argile³.

Dans ces récits se manifeste apparemment le désir de s'ennoblir en niant une ascendance directe de gens de caste (*ñamakála* en malinké), considérés comme inférieurs dans de nombreuses sociétés de la savane soudanaise. Il est bien connu que les *ñamakála* sont endo-

1. ZEMP, 1964, p. 382.

2. Il y a aussi des Diomandé nobles.

3. C'est la version des Menenga installés à Biankouma en Côte d'Ivoire, cf. ZEMP, 1966.

games et qu'aucun homme libre ne leur donnerait sa fille en mariage ou ne prendrait une fille *ñamakála* comme épouse¹. Nous avons dit dans notre premier article que ceci est vrai même chez les Dan, qui ne connaissent pourtant pas de système de caste, mais chez qui des griots malinké sont installés, surtout auprès des grands chefs (ou actuellement dans les villes). Pendant notre dernier séjour chez les Dan en 1965, nous avons eu vent d'une histoire de mariage entre Dan et griots qu'on essayait de camoufler. Dans un village dan (que nous ne citerons pas pour cette raison), le chef avait donné une de ses filles à un griot. Il était très délicat d'aborder ce sujet ; nous avons pu obtenir néanmoins quelques renseignements. Des griots venus dans le pays à la suite du passage de Samory se seraient montrés à leur tour plus puissants que le chef dan autochtone et auraient demandé l'une de ses filles en mariage pour stabiliser leur position. Aussi bien dans la famille des griots que dans celle du chef on n'aime pas rappeler l'incident, et les autres villageois gardent le silence à cause du chef. Le mot griot (*jéli* en malinké, *yomi* en dan) est tabou dans ce village. L'histoire de l'argile collée sur la main de l'ancêtre guerrier leur sert ici particulièrement bien de prétexte pour soutenir qu'ils ne sont pas de vrais griots.

Cependant la plupart des griots ne nient pas leur origine *ñamakála*, bien que dans leur légende ils essayent également de « s'ennoblir » en affirmant que leur ancêtre, Sourakata, était un fidèle compagnon de Mahomet (souci également fréquent dans des familles nobles islamisées). D'une manière générale, cette histoire de Sourakata est bien connue des griots, mais les chercheurs africanistes ont attaché peu d'intérêt à ces légendes. Ainsi, par exemple, Paul Marty dans son livre sur *L'Islam en Guinée*, écrit des griots malinké :

« Leurs principales familles sont les Kouyaté et les Sissoko. Les uns et les autres passent pour être les fils de Souragata qui était un des compagnons du Prophète. Ils ont été réduits à cette condition inférieure, à la suite d'aventures où la tradition islamique et la légende fétichiste s'entremêlent assez confusément, et qu'il serait hors de propos de narrer ici »².

A notre connaissance, cette légende islamisée de Sourakata n'a été publiée que dans deux versions : la première en 1907 par A. Arcin (L₃), l'autre en 1925 par L. Frobenius (L₄).

L₃ Sourakhata (nom qui veut dire en mandé « l'homme cuivré ») est l'ancêtre de tous les griots, qui sont divisés en deux branches : l'une comprend les Yéli ou Diali, en soso Yélimani, l'autre

1. Des exceptions sont cependant possibles, surtout en ce qui concerne les forgerons. Notre première légende (L₁) en montre également pour les griots.

2. MARTY, p. 444.

Gaolo (ou Gaoulou, pluriel Haouloubé). Sourakhata, fils d'une captive, avait eu de deux femmes quatre-vingts enfants : quarante Yéli, quarante Gaolo. Mohammadou ayant voulu le convertir, il refusa et décida avec Bagali, Aoualidou, Iwayou, Abadiali (?) de tuer le Prophète. Ils le blessèrent, et Sourakhata ayant bu le sang de la blessure fut maudit par Mohammadou, et condamné à errer éternellement, lui et ses enfants. Les Gaolo cependant se convertirent, car, fils d'une captive abandonnée par Sourakhata, ils ne connaissaient pas leur père. Ils formèrent la caste des musiciens, de ceux qui chantent les louanges des grands de ce monde. Les Yéli, plus sérieux, devinrent des orateurs, des conseillers, et, ajoutait mon informateur qui lui-même était Yéli, « ils commandent les chefs »¹.

La traduction que donne Arcin du nom Sourakata résulte probablement d'une confusion entre les termes malinké *súrika*, « Maure », et *sulá*, « cuivre ». Ce texte divise les griots en deux branches qui seraient toutes les deux issues de Sourakata : les *jéli* et les *gaolo* (griots toucouleur).

D'après Frobenius, qui a recueilli au Mali la légende qui suit, Sourakata n'est pas l'ancêtre de tous les griots, mais seulement l'aïeul et le chef de tribu des Kuate (clan orthographié en français Kouyaté) :

L₄ Surrakata était païen et il partit un jour, bien armé, sur son cheval, contre Mahomet. Il le rencontra, mais lorsqu'il prit ses armes, Mahomet disparut subitement avec son cheval dans le sol. Alors Surrakata dit : « Cela est une chose extraordinaire. Dans l'avenir je vais servir Mahomet ! » Quand Mahomet réapparut avec son cheval, Surrakata devint musulman².

Nous-mêmes avons recueilli en Côte d'Ivoire quelques versions :

L₅ Notre ancêtre est Sourakata. Il ne priait pas. En ce temps-là il y avait une grande guerre. Sourakata ne voulait pas prier et Mahomet lui demanda : « Pourquoi ne pries-tu pas ? » Sourakata répondit : « Je ne prie pas ! » Au plus fort de la guerre, Sourakata fut arrêté parce qu'il ne voulait pas prier. Lorsqu'on le tortura, il cria et demanda pardon. Alors Mahomet dit : « Puisqu'il crie bien, ne le tuez pas ! Il va rester chez nous et crier. Tous les enfants et les petits-enfants de Sourakata seront griots. »

Mahomet donna à Sourakata une alêne et dit : « Tu dois coudre la queue de mon cheval. » Puis il dit : « Si les marabouts écrivent des papiers, enfermez ceux-ci dans de petits sachets

1. ARCIN, pp. 265-266.

2. FROBENIUS, 1925, p. 333.

en cuir et cousez la peau. » Et depuis ce jour-là nous travaillons la peau. Mahomet dit encore : « Ne faites pas de mal aux griots ! » Depuis ce jour, s'il y a un palabre, si un homme se met en colère, le griot frappe son tambour d'aisselle et dit : « Laisse l'autre en paix ! »

D'après ce récit, Mahomet pardonne à Sourakata car celui-ci crie bien. « Crier sur quelqu'un », selon une expression courante chez les Africains francophones, c'est dire à haute voix le nom de quelqu'un, glorifier son passé, réciter les noms et les exploits héroïques de ses ancêtres : bref, chanter ses louanges (au sens originel, car ces récitations sont généralement chantées, souvent accompagnées d'un instrument de musique). C'est là l'activité essentielle du griot. Une deuxième activité est censée avoir été ordonnée aux griots par Mahomet lui-même : le travail du cuir. Les griots sont souvent cordonniers, surtout en Côte d'Ivoire où on ne trouve point de *gárâke*, véritables corroyeurs chez les Malinké et les Bambara. Comme travail, Mahomet demande tout d'abord à Sourakata d'insérer des queues de cheval dans des poignées en cuir¹. Cette légende mentionne une troisième fonction du griot : intervenir dans les disputes et apaiser les adversaires.

Une autre légende nous fut racontée à Biankouma en pays dan par un griot du clan des Doumaya, donc du même clan que le conteur de L₂ qui se disait petit-fils du guerrier noble devenu griot à cause de l'argile qui était restée collée sur sa main :

L₆ Tous les griots sont les descendants de Sourakata. Celui-ci vivait à la Mecque, mais il ne faisait pas de prières musulmanes. Un jour, il dit : « Je veux suivre Mahomet sur le chemin de la Mecque à Médine, la ville natale de sa mère, je le tuerai et je rapporterai sa tête ! »

Sourakata atteignit Mahomet avant qu'il n'arrive à Médine. Mahomet vit tout de suite les mauvaises pensées de Sourakata et pria pour que la terre le retienne. Sourakata s'enfonça dans le sol jusqu'aux reins et ne put plus remuer. Mahomet continua son chemin et pria pour que la terre le relâche. Sourakata le suivit de nouveau. Ceci se produisit trois fois. Alors Sourakata s'aperçut que Mahomet était envoyé par Dieu et il commença à crier : « *La illah ila Allah...* » (Il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah, et Mahomet est son Prophète.) Mahomet dit : « Bon, je te pardonne. » Sourakata accompagna le Prophète en chantant. Depuis lors, les griots accompagnent les chefs en voyage et chantent leurs louanges. Sourakata dit : « J'ai promis à

1. Ces « chasse-mouches » faits de queues de cheval, de bœuf ou d'éléphant sont, dans une grande partie de l'Afrique, l'insigne du pouvoir politique et religieux. Chez les Dan (pour lesquels le conteur travaille), ces « chasse-mouches » sont aussi portés fréquemment par des masques et des danseurs.

la Mecque de te tuer et de rapporter ta tête. Comment puis-je y retourner ? » Mahomet lui répondit : « Je te donne un morceau de mon turban, entortille-le autour de ton front et rien ne t'arrivera ! » Sourakata se mit en route pour rentrer chez lui. Quand les gens le virent rentrer avec ce bandeau autour de la tête, ils dirent entre eux : « Sourakata a déjà commencé à prier comme Mahomet. Qu'est-ce que nous attendons ? Faisons comme lui ! »

Lorsque la guerre sainte éclata, Sourakata devint officier dans l'armée de Mahomet. Il distribua les armes aux guerriers jusqu'à ce qu'il ne restât plus rien, même pas un fusil. Alors il dit à Mahomet : « J'ai tout distribué, il ne reste aucune arme. Que dois-je prendre pour moi-même ? » Mahomet dit : « Bon, tu resteras avec moi, tu porteras mon fusil et tu chanteras pour moi. J'ai oublié de te garder ta part, mais dans l'avenir tous les êtres vivants qui prient ne pourront plus t'oublier, toi et tes enfants. A qui que tu t'adresses, partout on te donnera quelque chose, aucune porte ne se fermera devant toi. » Et puisqu'il ne restait plus d'armes, Mahomet lui donna la *kôra* (grande harpe-luth à vingt et une cordes).

Depuis lors, chaque fois qu'un griot vient devant une maison et chante, il reçoit des cadeaux. Ainsi a commencé l'histoire des griots !

Pour protéger Sourakata contre les médisances et les accusations des gens auprès desquels il s'était engagé à tuer Mahomet, ce dernier lui donne un morceau de son turban. A cet insigne, les gens le reconnaissent comme musulman et suivent son exemple. Le turban est en effet devenu au cours des temps le signe de l'islam, de sorte que « prendre le turban » a le même sens qu' « embrasser l'islam »¹.

La version suivante nous fut contée par Mousa Doumaya, un vieux griot demeurant dans la ville d'Odienné, en pays malinké, située à 250 kilomètres au nord des lieux habités par les deux conteurs Doumaya précédents (L₂ et L₆) :

L₇ Sourakata vivait dans son village, seul. En ce temps, aucun homme n'était aussi fort que lui. Un jour, il dit à Yara Souroulay : « Si jamais je rencontre un jour Mahomet quelque part, je le tuerai ! » Dieu fit qu'ils se rencontrèrent. Sourakata poursuivit l'envoyé de Dieu. Alors la terre saisit les quatre pattes de son cheval. Mahomet continua tranquillement pendant un long parcours, se retourna et voyant son poursuivant loin derrière lui, il dit à la terre de le relâcher. Aussitôt Sourakata se remit à la poursuite de Mahomet. Pour la deuxième fois, son cheval s'arrêta brusquement ; la terre l'avait saisi. Pour la

1. BJÖRKMAN, p. 931.



PL. I. — Griot malinké (*jeli*) jouant du xylophone (*balá*).

(Photo H. Zemp.)



Pl. 2. — Griot malinké (*jeli*) jouant de la harpe-luth (*kóra*).
(Photo H. Zemp.)

deuxième fois, Mahomet continua son chemin pendant un long parcours et dit à la terre de libérer Sourakata. Quand ce dernier fut libre, il dit : « J'ai promis à mes frères que je tuerai Mahomet aujourd'hui », et il continua la poursuite. La troisième fois, la terre avala complètement son cheval et Sourakata fut enfoncé jusqu'aux genoux. Alors il cria :

*La illah ila Allah
Mahamo musurelay
Ya karamo lay
Yara sura lay
Yara libu lay*

L'envoyé de Dieu se retourna et demanda à la terre de relâcher Sourakata. Celui-ci rejoignit Mahomet et l'accompagna à la Mecque. Pendant le voyage, Sourakata chanta :

*Hamidali Mohamadi
Ibi nuruli Mohamadi
Na bina Mohamada*

Après ce chant, Sourakata dit : « C'est un vrai bonheur, Mahomet n'est pas l'envoyé d'un homme, il est l'envoyé de Dieu ! » Et chaque fois que Mahomet donnait des conseils aux hommes, Sourakata les répétait en criant et les expliquait pour que tout le monde les comprît. C'est ainsi qu'il est devenu griot.

Du pays diakhonké au Sénégal oriental, P. Smith nous a envoyé sur notre demande deux textes se rapportant à Sourakata¹.

Une version a été recueillie à Missira, à la frontière de la Guinée. Le griot s'appelait Sourakata Kanouté, mais ignorait la légende des griots (C'est la première fois que nous apprenons l'existence d'un homonyme de l'ancêtre légendaire.) Mais c'est un jeune marabout qui la raconta :

L₈ Lorsque Nadiwata était souverain de la Mecque, Sourakata était chez lui avec soixante-dix-neuf autres jeunes gens. Ils furent quatre-vingts qui chassèrent notre prophète Mahomet de la Mecque. Sourakata était le quatre-vingtième. Il partit pour attaquer le Prophète, mais chaque fois son cheval s'embourba, chaque fois Sourakata reconnut la puissance du Prophète et chaque fois la terre redevint ferme. A la troisième fois, le Prophète accorda encore le pardon et Sourakata, qui était cafre², se convertit. En rentrant chez lui, il rencontra les soixante-dix-neuf autres qui l'interrogèrent : « Qu'as-tu ? — Rien, dit-il, j'ai des maux de tête. — Non, dirent les autres, quelque chose s'est passé ! — Non, rien, j'ai seulement mal à

1. Lettre de mai 1964.

2. De l'arabe *kafir*, « infidèle ».

la tête », affirma Sourakata. Alors les soixante-dix-neuf jeunes gens rentrèrent à la Mecque tandis que Sourakata rejoignit le Prophète à Médine et se mit à chanter ses louanges. C'est ainsi qu'il est devenu griot.

La deuxième version a été recueillie dans la même région, à Diakhama-Madina, dans un village de Diakhonké venus directement du Mali. Un griot parle :

L₉ L'histoire des griots a débuté auprès de Mahomet. Il y avait des cafres à la Mecque qui n'étaient pas du côté des musulmans. Ils complotèrent contre le Prophète. Ils étaient sept. Sourakata les réunit et dit : « Il nous faut vaincre le Prophète, nous serons ainsi tous égaux. » Mais ce ne fut pas facile. Ils marchèrent courbés dans la nuit, et chacun se mit sur un chemin qui conduit à la Mecque. Le Prophète arriva vers Iblis (= Satan). Tous s'endormirent et se retrouvèrent le matin sous un fromager. Sourakata dit : « Il est parti du côté d'Iblis. Celui qui le trouvera aura 1 000 dinars. » Ils repartirent. Bakar Sidi, ami du Prophète, marchait avec lui. Sourakata les vit de loin et leur cria : « Eh ! Mahomet, avec qui es-tu ? » Il se lança à l'attaque. Mahomet dit *jilarli*¹, et Sourakata s'enfonça jusqu'aux reins avec son cheval. Il demanda pardon, le Prophète partit et la terre relâcha Sourakata. Mais il reprit la poursuite. La deuxième fois, la terre lui arriva jusqu'aux aisselles, la troisième fois jusqu'au cou. Alors Sourakata demanda : « Comment t'appelles-tu ? — Je m'appelle Mohamadou », répondit le Prophète. Sourakata dit : « Mohamadou, je te demande pardon ; je voudrais que tu me donnes le turban. Ainsi quand je partirai, mes camarades pourront me voir. » Le Prophète le fit.

Puis les cafres de la Mecque arrivèrent avec leurs armes et leurs masques. Sourakata les rejoignit à cheval, en courant, hargneux. Ils lui demandèrent : « L'as-tu vu ? — Non, dit-il. — Si, tu l'as vu ! — Bon, je l'ai vu, je fais partie maintenant de la grande famille du Prophète. »

Il eut deux garçons : Sourakata Boum Malik et Sourakata Boum Dianfakha. Le premier partit avec son père pour suivre le Prophète. Ils guerroyèrent pour lui contre les non-musulmans du côté desquels s'était mis le second fils. Les griots qui descendent du premier sont avec les Diakhonké. Ceux qui descendent du second sont restés avec les cafres. Ils sont avec la malédiction, avec les *korté*² qui tuent et font enfler les membres. Si vous êtes griot chez les Diakhonké, vous restez avec de bonnes gens, les marabouts.

1. Expression arabe qui, selon le griot informateur de P. Smith, veut dire « qu'elle le tienne ! » ou « qu'il s'embourbe ! ».

2. Procédés maléfiques.

Nous sommes d'accord avec P. Smith qui voit dans le turban pris par Sourakata (L₉) l'explication de ses prétendus maux de tête (L₈). Il est vraisemblable que le conteur (ou ses prédécesseurs), n'ayant pas compris le sens de « prendre le turban », ait pensé que Sourakata avait utilisé un bandeau d'étoffe contre les maux de tête, ou alors que le conteur ait fait prétexter des maux de tête à Sourakata qui ne voulait pas avouer d'emblée qu'il s'était converti à l'islam.

Le trait marquant des versions L₄, L₆, L₇, L₈ et L₉ est la poursuite de Mahomet par Sourakata. Dans la première version diakhonké (L₈), il est dit que les gens ont chassé Mahomet de la Mecque ; dans le récit du griot de Biankouma (L₆), il est même précisé que la poursuite a eu lieu sur le chemin de la Mecque à Médine (hégire). Dans L₆, Sourakata semble être à pied (si nous supposons que le conteur n'a pas oublié de dire qu'il était à cheval, comme l'a fait un de nos informateurs qui s'est corrigé quand on lui a posé la question). Quoiqu'il en soit, c'est un détail insignifiant. Dans le texte sommaire et pauvre rapporté par Frobenius (L₄), c'est Mahomet lui-même qui s'enfonce dans le sol comme pour se cacher. Il peut s'agir là d'un changement de personnage intervenu dans la transmission de la légende, d'une erreur du conteur, ou, plus probablement, d'une erreur de traduction de l'interprète de Frobenius, ou tout simplement d'une mauvaise compréhension du récit par ce dernier.

Des détails aussi précis que le triple enlèvement de Sourakata pendant cette poursuite ne peuvent avoir été inventés par un griot malinké loin du pays saint. Nous avons retrouvé ce thème dans un récit de Suraqa ben Malik ben Ju'shum, transmis oralement par son neveu, le fils du neveu et un troisième personnage, à l'historien arabe Ibn Ishaq, qui, dans la première moitié du II^e siècle de l'hégire, l'a reproduit dans sa biographie de Mahomet. Suraqa raconte comment lui-même a poursuivi Mahomet pendant sa fuite, car les Quraishites de la Mecque avaient promis cent chameaux à qui le ramènerait. Suraqa voulut gagner cette récompense. Ayant appris que Mahomet était passé à cheval avec ses compagnons, il fit préparer sa monture et chercher ses armes et ses flèches divinatoires. Nous reproduisons ici la séquence de la poursuite :

L₁₀ (...) Je consultai les flèches divinatoires, et c'est la flèche dont je ne voulais pas qui sortit : « Cela ne lui fera pas de mal »¹. Je recommençai et obtins le même résultat. J'espérais ramener Mahomet aux Quraishites pour gagner les cent chameaux. Je le poursuivis, lorsque mon cheval courant vite, broncha et me démonta. Je pensai que c'était quelque chose d'inhabituel et

1. « Quelque marque, indiquant cela, était sur la flèche » (note de l'éditeur A. Guillaume).

je consultai de nouveau les flèches divinatoires. La flèche avec le détestable « cela ne lui fera pas de mal » sortit. Mais je refusai d'abandonner et continuai la poursuite. Alors mon cheval broncha une deuxième fois et me démonta. Et encore une fois j'interrogeai les flèches et obtins le même résultat. Je continuai et lorsque je vis le petit groupe, mon cheval broncha, ses pattes s'enfoncèrent dans le sol et je tombai. Quand il retira ses pattes du sol, de la fumée s'en échappa comme une tempête de sable. Quand je vis ceci, je compris que Mahomet était protégé et qu'il était plus fort que moi. J'appelai Mahomet et ses compagnons et leur dis qui j'étais ; je leur demandai de m'attndre et leur dis qu'ils n'auraient rien à craindre (...)¹.

Aucun doute, le thème de la poursuite dans la tradition orale des griots malinké provient de cette aventure de Suraqa ben Malik ben Ju'shum. L'antériorité de ce dernier récit est certaine ; il a été transmis oralement par trois hommes connus, et fixé par écrit peu de temps après l'événement. Suraqa devient Sourakata ; ce n'est pas un grand changement. Le conteur de L₉ affirme que l'un des deux fils de Sourakata s'appelait Sourakata Boum Malik. Ce nom, attribué par erreur au fils de Sourakata, était en vérité son propre nom : Suraqa ben Malik ben Ju'shum (Suraqa fils de Malik fils de Ju'shum). Le fils de Sourakata ne peut pas porter le nom de Sourakata fils de Malik, mais il s'appellerait « Un tel fils de Sourakata »².

Le texte arabe relatif à l'aventure de Suraqa — laquelle est indiscutablement la source des légendes malinké — ne donne cependant aucune indication sur le point qui nous intéresse plus particulièrement ici : l'origine des griots. Nous n'avons rien trouvé dans les traditions islamiques écrites qui pourrait nous montrer comment et pourquoi les griots attribuent à ce Suraqa l'origine de leur caste. Les conteurs des légendes L₃, L₄, L₈ et L₉ ne nous en apprennent pas davantage, alors que dans les versions L₆ et L₇, il est dit que Sourakata s'est mis à chanter les louanges du Prophète à la suite du miracle qui le fit s'enfoncer dans le sol et que c'est ainsi qu'il devint griot. Dans L₅, Sou-

1. IBN ISHAQ, p. 225.

2. Le nom Sourakata, fils de Malik, apparaît également dans le récit d'un griot malinké de Téliko (Guinée), mais ici le nom du grand-père diffère de celui mentionné dans Ibn Ishaq. Ce griot de Téliko cite les noms des ancêtres de clans et de castes, et après avoir passé en revue différents patronymes, il arrive à Sourakata : « qui dit ' Je suis Sourakata ', il est d'un des trois groupes de Sourakata : 1° Sourakata fils de Maliki, fils de Nadjar, fils de Kanata. 2° Sourakata, fils de Dja'far, fils d'Abdoulmotaleb, fils de Hachem, fils d'Abdel-Menaf, fils de Hoseï. Les noirs les appellent Diêlilou (griots). 3° Les autres Sourakata sont diêli eux aussi » (HUMBLLOT, p. 540). Le nom de Sourakata est donné ici comme éponyme de toute la caste des *jéli* : « je suis Sourakata » veut dire la même chose que « je suis *jéli* ». Cependant la division en trois groupes n'est pas expliquée, et dans le premier groupe, où apparaît justement Sourakata fils de Maliki, le terme *jéli* n'est pas mentionné.

rakata est torturé parce qu'il ne veut pas prier ; ses cris pour demander le pardon seraient à l'origine des chants des griots. Seule L₆ nous renseigne sur la façon dont Sourakata a commencé à accompagner ses chants d'un instrument de musique : la grande harpe-luth *kóra*. Mahomet la lui donna car il ne restait plus d'armes à distribuer. Le conteur de L₇, interrogé sur l'origine des instruments de musique, raconta l'épisode suivant :

L₁₁ Le Prophète devait partir à Kébara. Il rasa la tête de Sourakata et le nomma chef de l'armée. En chemin, Sourakata chanta :

*Sulu tu labi
Masa lamu
Allah habi tu
Keyru nalami
Adi sufu fi
Danale kutu bi
Ana landu fi
Dasi o mami
Mami o lasi to mami*

Ce qui veut dire : « Le chef des hommes est venu. A cause de lui le monde a été créé. Si nous sommes respectés aujourd'hui, c'est grâce à lui. » Il chantait ceci chaque fois qu'il accompagnait le Prophète. Celui-ci mit le siège devant la ville de Karibala pendant deux semaines, mais ne réussit pas à la prendre. Alors Sitana (Satan) vint et dit : « Si vous voulez prendre cette ville, cherchez douze choses. Si vous les trouvez, vous réussirez. Je vais vous aider ; faisons un contrat. Je vais vous rendre service pendant un an, puis vous travaillerez un an pour moi ! » Et il apporta :

jurukélē luth à une corde ;
konī terme assez général pour désigner des instruments à cordes pincées, on précise souvent : *jelikónī* (*konī* des griots) luth à quatre cordes ; *dōsokónī* (*konī* des chasseurs) harpe-luth à six ou sept cordes ; *tubabukónī* (*konī* des Blancs) guitare espagnole ;
dā pluriarc ;
dūnū tambour cylindrique à deux peaux. (Certains *dūnū* sont battus par des griots, alors on précise : *jelidūnū*) ;
tamā tambour d'aisselle en forme de sablier, battu par des griots ;
jēbé tambour à une peau que l'on bat avec les mains ;
boló grande harpe à trois ou quatre cordes, jouée par des griots ;
bála xylophone (connu sous le nom de « balafon »), joué par des griots ;

<i>búru</i>	trompe traversière ;
<i>flé</i>	flûte traversière ;
<i>kóra</i>	grande harpe-luth à vingt et une cordes, jouée par des griots ;
<i>sokó</i>	vièle, instrument à une corde et à archet.

Les gens de Mahomet prirent ces instruments, entourèrent la ville et, pendant la nuit, commencèrent à en jouer. Les habitants assiégés demandèrent le matin d'où étaient venues ces voix. Quelqu'un dit : « J'ai entendu la voix du *dūnū*. » Un autre dit : « Moi, j'ai entendu la voix du *bála*. » D'autres dirent : « Non, c'était la voix du *tamá* ! » C'est ainsi qu'ils se disputèrent. Les uns dirent : « Ce que vous dites est faux ! » Les autres dirent : « Bon, comme vous dites que nous sommes des menteurs, que l'armée de nos ennemis entre dans la ville ! Nous ne nous battons pas pour vous. Et vous qui prétendez dire la vérité, allez vous battre avec eux. Nous autres 'menteurs', nous allons nous asseoir et vous regarder ! » Ainsi la ville fut en discorde. Alors Dieu fit que la ville fut détruite par l'armée de son envoyé.

C'est pourquoi le *tamá* est aimé par les chefs. Les pauvres aussi aiment cela. Jusqu'à nos jours, quand on joue le *tamá*, tout le monde au village se demande : « Qu'est-ce qu'il y a ? » Voilà pourquoi nous battons le *tamá*. Voici le début du *bála*, du *dūnū* et des autres instruments.

Un griot du clan Kouyaté, venant de Siguiri en Guinée, nous explique l'origine des instruments de musique de façon bien différente, au moins en ce qui concerne le xylophone :

L₁₂ Sourakata était le compagnon du Prophète. Le père du Prophète s'appelait Ib Aboulay, le père de Ib Aboulay était Ib Abdou Boutilib. Le père de Sourakata s'appelait Iboun Dyafra, le père de Iboun Dyafra était Ibouna Boun Moutilibi¹. Ce dernier, grand-père de Sourakata, et le grand-père de Mahomet, Ib Abdou Boutilib, étaient frères de même père et même mère. Bien que Sourakata fût parent de Mahomet, il ne voulait pas embrasser l'islam. Le nom de famille de Sourakata était Kouyaté ; Mahomet avait pris le nom de Sarif. Les premiers griots étaient des Kouyaté. Le fils de Sourakata s'appelait Jangoma Doua. C'est lui qui est venu au Manding. Son fils s'appelait Bala Fasari Kouyaté ; il fut le premier griot à jouer du xylophone (*bála*). Voici son histoire :

En ce temps-là, Soso Soumaoro était un roi puissant et craint. C'était un grand magicien. Un jour, il fit la guerre aux

1. Les noms des parents paternels de Sourakata sont à peu de différence près les mêmes que ceux cités par le griot de Télíko, dans le deuxième groupe (p. 622, n. 2) : le père : Dyafra ~ Dja'far ; le grand-père : Moutilibi ~ (Abdoul) Motaleb.

génies de l'eau et rapporta comme butin un xylophone. Soso Soumaoro guerroya dans tout le Manding et remporta la victoire neuf fois. Le roi du Manding, Dankra Toumani, eut peur de lui et lui donna sa fille pour épouse en la faisant accompagner par Fasari Kouyaté, le petit-fils de Sourakata. Lorsque Fasari arriva chez Soumaoro, ce dernier était à la chasse. Fasari Kouyaté entra dans la maison du roi et trouva le xylophone. Il s'assit et commença à en jouer. Soumaoro l'entendit et dit : « Ah ! qui joue de mon xylophone ? Celui qui en joue derrière mon dos mérite la mort ! » L'oiseau *sége* (milan) entendit sa parole, s'envola et alla dire à Fasari : « Soumaoro a entendu le xylophone. Il a dit qu'il va venir pour te tuer. Si tu ne veux pas mourir, chante ses éloges. L'éloge de Soumaoro est ' Kalanka a engendré Dani, Dani a engendré Tyémoko, Tyémoko a engendré Soumaoro. Le vieux Soso Soumaoro, l'homme qui ne montre pas de pitié, commande en haut et en bas ! ' Si tu chantes cela, Soumaoro sera content et ne te tuera pas. » Puis l'oiseau s'envola et disparut. Lorsque Soso Soumaoro arriva, Bala Kouyaté commença à jouer du xylophone et chanta son éloge. Soumaoro fut très content et dit : « C'est mieux ! Au lieu de jouer et de chanter moi-même mes éloges, c'est un autre qui le fait pour moi ! » Et il donna le xylophone à Fasari Kouyaté pour qu'il joue toujours en son honneur. Ainsi le *bála* est resté avec Fasari Kouyaté, et on le nomma pour cette raison Bala Fasari Kouyaté. Plus tard, Soumaoro fut vaincu par le frère cadet de Dankra Toumani, qui s'appelait Soundiata. (*Ici le conteur enchaîne sur la légende de Soundiata.*)

Dans ce récit il est affirmé — pour la première fois — que Mahomet et Sourakata ont le même arrière-grand-père. Les noms attribués à leurs pères et grands-pères montrent bien que les Malinké, ne connaissant pas le sens du mot arabe *Ibn* ou *Ben* (= fils), le prennent pour un nom propre en le déformant soit en Boum (L₉) soit, comme dans ce dernier récit (L₁₂), en Ib, Iboun, Ibouna.

L'origine du xylophone est expliquée ici à peu près comme celle de la plupart des instruments de musique chez les voisins, moins islamisés, des Malinké. Nous avons recueilli en Côte d'Ivoire, chez les Dan, Guéré, Baoulé et Sénoufo, un grand nombre de récits attribuant les premiers instruments de musique aux génies ou aux animaux (textes que nous publierons ultérieurement). Ces récits ne se distinguent point par leur caractère des autres contes mythiques et étio-logiques de ces sociétés¹. Par contre, le récit malinké (L₁₂) présente

1. Dans un mythe mandingue, recueilli par G. Dieterlen, sur lequel nous reviendrons en partie (L₂₈), Simboumba Tangnagati, un des ancêtres mythiques, confectionne le premier xylophone qui a la forme du *mannogo* (poisson) et qui en est la représentation. L'instrument comporte sept lames figurant les arêtes

un aspect historique (ou pseudo-historique) : le héros qui prend l'instrument de musique aux génies de l'eau est un personnage qui porte un nom et qui est situé dans le temps et l'espace. Il s'agit de Soumaoro Kanté, roi du Soso, qui, au début du XIII^e siècle, voulut dominer le Manding et fut vaincu, en 1235, par le célèbre Soundiata Keita, à la bataille de Krinia.

L'épisode du xylophone apparaît également dans une autre version de l'épopée de Soundiata (L₁₃), écrit par D. T. Niane d'après le récit du griot Mamadou Kouyaté de Siguiri (qui appartient donc au même clan et vient de la même région que notre informateur de L₁₂). Le nom du griot qui joue du xylophone est légèrement différent : il s'appelle Balla Fasseké (Bala Fasari dans L₁₂), mais il est toujours du clan des Kouyaté, et dans les deux cas, le nom de son père, Doua, est identique. Selon cette version rapportée par Niane, c'est le griot personnel de Soundiata, qui lui avait été donné par son père. Soundiata, alors âgé de sept ans, était pourtant incapable de se tenir debout. Après la mort de son père, son frère aîné, Dankaran Touman, devient roi et envoie à Soumaoro, en signe de soumission, sa sœur (sa fille dans L₁₂), accompagnée, sans le consentement de Soundiata, par le griot Balla Fasseké. Le griot entre un jour, pendant l'absence de Soumaoro, dans la chambre secrète où sont gardés tous les objets magiques du roi. Il y voit un xylophone et en joue. Soumaoro était le seul à jouer de cet instrument ; après chaque victoire il venait chanter ses propres louanges. (Dans cette version, il n'est pas dit d'où vient le xylophone, mais d'après la description, il s'agit d'un instrument magique.) Soumaoro, aussi loin qu'il se trouvât, était constamment en rapport avec le xylophone : il suffisait qu'on y touchât pour qu'il sût que quelqu'un s'était introduit dans sa chambre secrète. Il accourt, sabre au poing, et trouve Balla Fasseké, qui commence aussitôt à chanter ses éloges. Soumaoro est très content et ne le laisse plus partir. Entre-temps, Soundiata prend le chemin de l'exil. Plus tard, Balla Fasseké réussit à s'échapper avec la sœur de Soundiata et retrouve ce dernier qui se préparait à livrer bataille à Soumaoro¹.

La relation directe entre l'ancêtre des griots, Sourakata, vivant aux temps de Mahomet, et l'empire du Manding, est également faite par le griot d'Odienné (conteur de L₇ et L₁₁) qui prétendait, dans un autre récit (L₁₄), que c'était Sourakata lui-même qui alla dans le

du poisson, les résonateurs enalebasses étant ses œufs. (Le poisson figure le personnage mythique Faro, dont la forme première est le silure, cf. le texte entier du mythe, DIETERLEN, 1955, pp. 43-59.) Notons que dans notre légende malinké L₁₂ (dont l'épisode de l'origine du xylophone ressemble aux nombreux contes mythiques dans lesquels un homme vole aux génies de la brousse le premier instrument de musique) le xylophone présente également une relation, sinon avec le poisson, du moins avec les génies de l'eau.

1. NIANE, pp. 40, 57, 75, etc.

Manding et y épousa une femme du pays : la fille de Soundiata !

Dans une autre version (L₁₅) de la légende de Soundiata, rapportée par Frobenius, Sourakata est également mis en rapport direct avec le fameux roi ; ici il ne devient pas son gendre, mais lui est envoyé pour apporter un message néfaste après que trois personnes aient refusé de le faire : Ulali Brahima, ancêtre des *gárãke* (cordonniers) ; Fosona, ancêtre des *finá*¹ ; Dumfaila, ancêtre des *numú* (forgerons). Sollicités à tour de rôle de porter le message à Soundiata, ces trois ancêtres de castes reconnaissent leur compétence chacun dans son travail respectif, mais se déclarent incapables de servir de messagers. Sourakata accepte². Il nous semble que le conteur (qui est *jeli*) a introduit ce motif des ancêtres de castes pour montrer à son auditoire que seul le *jeli* est le vrai messager.

Revenons à un détail de L₅ où il est dit que Sourakata fut torturé parce qu'il ne voulait pas prier. Le conteur de L₇ et L₁₁ affirme le contraire :

L₁₆ Un jour, on appela Sourakata : « Pourquoi suis-tu Mahomet ? » Il répondit : « Je le suis parce qu'il est le premier et le dernier des hommes. Il est l'envoyé de Dieu. » Alors on l'insulta et il retourna chez le Prophète. Un peu plus tard, on l'appela de nouveau et on lui dit : « Si tu ne laisses pas cet homme, tu l'auras bien voulu ! » Sourakata dit : « Si vous avez à cœur de me tuer, tuez-moi. Il y a un seul Dieu et Mahomet est son Prophète ! » Ils le frappèrent trois fois et lui dirent : « Va raconter à Mahomet que nous t'avons frappé. » Quand il arriva chez Mahomet, celui-ci lui demanda : « Pourquoi t'a-t-on appelé ? » Il dit : « On m'a appelé pour me donner un cadeau. » Mahomet lui demanda : « Qu'est-ce que c'est comme cadeau ? » Sourakata dit : « C'est pour manger. » Mahomet dit : « Moi, je n'ai

1. « Griot de caste inférieure » (DELAFOSSÉ, 1955, p. 204). Dans le récit recueilli par Frobenius, Fosona, l'ancêtre des *finá*, refuse d'apporter le message en disant qu'il aime bien battre le tambour, mais qu'il n'est pas capable de dire de mauvaises paroles. Dans les dictionnaires malinké-français, on trouve en général le terme *finá*, alors que dans les dictionnaires bambara-français, le « griot de caste inférieure » est désigné par *funé*. Il s'agit probablement de la même caste, dont le nom est prononcé différemment selon les parlers. (Chez les Malinké du nord de la Côte d'Ivoire, dans la région d'Odienné, le terme est prononcé d'une façon intermédiaire : *finé*.)

Selon D. Zahan, « les *funew*, comme les *dyeliw*, sont les grands spécialistes de l'histoire et de la parole, en général. Ils n'ont pas d'autre métier. Dans notre logique, nous serions tentés de les classer parmi les *dyeliw*, cependant, les *funew* se disent eux-mêmes une caste à part et n'admettent pas d'être rangés dans la catégorie des *dyeliw*. Tout en exerçant la même profession que ces derniers, ils s'estiment supérieurs à eux » (p. 127), ce qui est en contradiction avec ce qu'on dit à propos des *finá* en pays malinké (mais les membres de chaque caste s'estiment volontiers supérieurs aux autres). « Les *funew* [sont] griots en pays mandingue et chez les Sarakolé » (ZAHAN, p. 128).

2. FROBENIUS, 1925, pp. 325-327.

rien à te donner. » Sourakata dit : « Ça ne fait rien, je resterai toujours avec toi ! »

Quelques jours plus tard, on l'appela de nouveau, on le frappa et on lui dit : « Si tu n'abandonnes pas cet homme, on te montrera autre chose. » Il retourna chez Mahomet qui lui demanda : « Pourquoi t'a-t-on encore appelé ? » Il dit : « On m'a appelé pour une réunion, car bientôt il y aura une fête. » Or Mahomet savait tout. Puis Sourakata fut appelé pour la quatrième fois et on lui posa la question : « Pourquoi ne veux-tu pas laisser Mahomet ? » Il répondit : « Parce que je sais que Dieu a dit que cet homme est le premier et le dernier des hommes. C'est pour cela que je ne le quitterai pas. »

Ils réunirent beaucoup de gens, des vieux et des enfants, et tous lui jetèrent des pierres jusqu'à ce qu'il s'écroulât. Il resta ainsi longtemps jusqu'à l'apparition des brouillards du petit matin. Puis il se leva et rejoignit Mahomet qui lui dit : « Cette fois-ci tu es resté longtemps là-bas ! » Sourakata dit : « Oui, on m'a encore appelé pour cette affaire de fête. Il n'y avait rien de grave. » Le Prophète dit : « Ah ? c'est bien ! » La neuvième fois, Mahomet accompagna Sourakata. En présence de Mahomet, on lui ficela les jambes et on le frappa. Ils voulaient le tuer. Alors il cria :

*La illah ila Allah
Mohamed ra suru lay*

Personne ne put le toucher. Ils le relâchèrent. Alors Sourakata dit : « Je vais me lever pour crier. » Les gens dirent : « Bon, lève-toi et crie ! » Il cria :

*Sedena walina
Wa sedena kirina
Ima mala muta kina
Nabina Mohamada
Mohamadu nabina Mohamada*

Alors les gens dirent : « Ah ! Il devient fou ! Nous voulions le tuer à cause de Mahomet et même maintenant il continue ! » Voilà ce qui se passa entre Mahomet et Sourakata. Mahomet le bénit.

Résumons quelques caractères de notre héros, l'ancêtre des griots malinké : il habite à la Mecque (L₆, L₈ et L₉), il est fils d'une captive (L₃), de race noire (L₈, L₉ et d'après les affirmations des conteurs de L₅ et L₆). Un des premiers convertis, il est frappé et lapidé parce qu'il ne veut pas abjurer sa foi (L₁₆). Il est serviteur de Mahomet, il participe à la guerre sainte (L₆, L₉ et L₁₁), il chante les louanges de Dieu et du Prophète. Il est l'ancêtre des griots dont le métier se transmet de père en fils.

Ces traits nous rappellent un autre personnage proche de Mahomet : Bilal, le premier muezzin. Bilal, d'origine éthiopienne, de teint foncé, est né en esclavage à la Mecque. Il est l'un des premiers à se convertir. De par sa condition, il subit de lourds châtements et tortures, mais il ne veut pas abjurer¹. Selon des traditions rapportées par Arim Ibn al-Faal, Bilal est lapidé². Finalement il est acheté et affranchi par Abu Bakr. Il devient ensuite le fidèle compagnon et serviteur de Mahomet. Il émigre à Médine et lorsque Mahomet introduit, peu après, l'appel à la prière, Bilal est le premier muezzin. Il participe à la guerre sainte en Syrie³. La fonction de muezzin devient en partie héréditaire. Ainsi les descendants de Bilal ont été muezzins à la Rawda de la mosquée de Médine⁴.

A première vue, il n'y a aucun rapport entre les activités du muezzin et celles du griot. Mais les formules de l'*adhān* (appel à la prière) ont un caractère de louanges, louanges de Dieu et de son Prophète : « Allah est très grand / J'atteste qu'il n'y a point de dieu en dehors d'Allah / J'atteste que Muhammed est l'envoyé d'Allah / » etc. L'*adhān* est suivi de formules de glorification qui sont bien précisées et recommandées par la loi. Le musulman qui accomplit les *salat* (les cinq prières quotidiennes), seul ou avec d'autres, à la maison ou aux champs, devrait réciter également l'*adhān* à haute voix, comme cela est recommandé par la loi⁵. L'*adhān* est aussi récité en arabe par les croyants malinké, et les versets (surtout les premiers) sont chantés très fréquemment en dehors de la prière. Or c'est avec ces versets que l'ancêtre des griots a chanté les louanges de Dieu et de son Prophète (L₆ et L₇).

L'aventure de Suraqa aura été retenue, avec le nom du héros, par les griots malinké ; d'autre part, certains traits des traditions orales sur la vie du premier muezzin se seront glissés dans la légende sur l'origine des *jeli*. Les griots malinké auront été d'autant plus sensibles à ces traditions, que Bilal, un des premiers convertis, n'était pas arabe, mais africain « de teint foncé ». Cependant deux conteurs affirmaient que Sourakata était arabe, et si maintenant tous les griots sont de race noire, c'est que Sourakata (L₁₄) — ou son fils (L₁₂) — avait épousé au Manding une fille du pays et que leur progéniture est devenue noire au cours des générations. D'autre part, quelques griots connaissent Bilal et le distinguent de Sourakata. Plus encore ; si beaucoup de griots — dont les Kouyaté, griots attitrés des nobles Keita⁶ —

1. 'ARAFAT, p. 1251.

2. IBN SA'D, pp. 165 et suiv.

3. 'ARAFAT, p. 1251.

4. PEDERSEN, p. 427.

5. JUYNBOLL, p. 193.

6. La relation entre les Keita et les Kouyaté remonte, selon une tradition des Kouyaté, à une parole de Soundiata qui dit après la bataille finale avec

sont d'accord pour voir en Sourakata leur ancêtre, ce sont justement les Keita qui se disent descendants de Bilal¹ !

* * *

Nous n'avons pas encore mentionné un détail de L₃ qui nous semble pourtant fort intéressant. D'après cette version, Sourakata blesse Mahomet et boit son sang. Il est condamné à errer éternellement. Arcin qui a rapporté cette légende n'insiste pas sur ce point. Si dans L₃, Sourakata blesse Mahomet et boit son sang par hostilité, dans l'épisode suivant, raconté par un griot d'Odienné (qui était un compagnon du conteur de L₇, L₁₁ et L₁₆), Sourakata boit le sang de Mahomet pour le guérir :

L₁₇ Le Prophète avait un abcès à la jambe. La plaie se gonflait. Mais la terre refusait le sang ; de leur côté, le ciel, les feuilles et les souches d'arbres faisaient de même. Ils ne voulaient pas que le sang de Mahomet fût versé. Alors Sourakata but le sang. Les gens dirent : « Sourakata a une partie du sang de Mahomet ! », et on l'appela, ainsi que tous ses descendants, *jéli* (= sang).

Une autre version donnée par le conteur de L₁₂ est intermédiaire entre les deux précédentes ; comme dans L₃, Mahomet est blessé par un ennemi (qui n'est cependant pas Sourakata), et comme dans L₁₇, Sourakata boit le sang par amitié :

L₁₈ Sourakata aimait beaucoup Mahomet. Un jour, pendant la guerre sainte, Mahomet fut blessé à la jambe par les ennemis. Sourakata ne voulut pas que le sang soit versé par terre. Il but le sang de la blessure. Alors on le nomma *jéli*.

Sur le terrain, nous avons souvent entendu cette étymologie « populaire » du mot griot en langue malinké : *jéli* = sang.

Soumaoro : « Quant à toi, Balla Fasseké mon griot, je te fais grand maître des cérémonies ; les Kéita désormais choisiront leur griot dans ta tribu, chez les Kouyaté. Je donne le droit aux Kouyaté de faire des plaisanteries sur toutes les tribus, en particulier sur la tribu royale des Kéita » (NIANE, p. 143).

Selon G. DIETERLEN (1955, p. 39), les Diabaté sont également, avec les Kouyaté, les griots traditionnels des Keita.

1. On a souvent noté que les Keita se disent descendants de Bilal ; ne signalons que deux publications déjà anciennes : DELAFOSSE (1913, p. 19), FROBENIUS (1925, p. 339).

Il est intéressant de noter que certaines confréries de Noirs anciens esclaves en Afrique du Nord (notamment en Algérie) se groupent sous le patronage de Sidi Bilal dont elles portent le nom, et que Sidi Bilal est généralement considéré comme le père de tous les Noirs et assimilé au premier ancêtre (cf. V. PÂQUES, *L'arbre cosmique*, sixième partie : « Les confréries d'esclaves noirs en Afrique du Nord »).

Pour Delafosse, il n'y a pas de rapport entre griot et sang, et il écrit, par exemple, que *Dyēli-ba* (nom usuel du Niger) veut dire littéralement « fleuve du sang » et que l'étymologie *Gyēli-ba* (« fleuve du griot ou des griots »), proposée par beaucoup d'auteurs, doit être rejetée¹.

Voici la liste des prononciations des mots « griot » et « sang » donnée par Delafosse pour « la langue mandingue et ses dialectes » :

— *gyēli*, *gyēri*, *dyēli*, *dyēri* et *dyāli*, « griot, individu appartenant à une caste de griots » ;

— *gyōli*, *dyōli*, *gyōri* ; bambara et malinké oriental : *gyēli* et *dyēli*, « sang liquide, plaie sanglante, blessure »².

(Les signes diacritiques dans les travaux de Delafosse ne marquent pas des tons, mais la longueur (ˉ), fermeture (') et ouverture (ˆ) des voyelles.)

D. Zahan écrit du griot

« que les Bambara [le] désignent par le terme *dyeli* dont la signification est obscure. Il dérive probablement de la racine *dya*, à laquelle on a ajouté le suffixe *li*, servant à former les noms verbaux. On doit noter, à ce sujet, que si les Bambara et les Malinké prononcent *dyeli*, les Khassonké disent *dyali*. La racine *dya* implique, comme le remarque Delafosse, l'idée de ' longueur, hauteur, éloignement, dans l'espace et dans le temps ' et le mot *dyeli* ou *dyali* concernerait tout d'abord l'action de remonter le cours du temps par la parole. Or, les récits ' historiques ' sont seuls à retracer précisément le passé du monde, des hommes, des villes et villages, des êtres et des choses. Ce sens du mot *dyeli* se serait ensuite étendu au personnage ayant qualité pour entreprendre de tels discours, de sorte que le griot serait, à proprement parler, l'artisan du retour en arrière de la parole. Le rôle réel du griot, dans la société, corrobore cette signification du mot »³.

Il n'est pas précisé si cette corrélation entre l'idée de « longueur, hauteur, éloignement, dans l'espace et dans le temps » et le « rôle réel du griot » a été donnée par des informateurs sur le terrain ou si elle est uniquement faite par l'auteur. De toute façon, cette étymologie « académique » peut être contestée du point de vue linguistique, comme le remarque M. Houis⁴. En effet,

« *-li* est un suffixe de dérivation nominale qui s'applique à une certaine classe de radicaux (radicaux bivalents) ; or *ja* [*dya*] ou *jā* n'appartient pas à cette classe et ne peut recevoir le suffixe en question ».

Delafosse donne dans son dictionnaire les prononciations des différents dialectes selon une transcription phonétique qui néglige les tons, pourtant essentiels dans beaucoup de langues africaines. Ainsi

1. DELAFOSSE, 1955, p. 294.

2. *Id.*, pp. 286 et 294.

3. ZAHAN, p. 125.

4. Communication personnelle.

il arrive à réunir les termes pour « sang » et « plaie » (en ajoutant à cette dernière traduction l'attribut « sanglante ») et à les séparer du terme utilisé pour « griot ». En réalité, les deux mots « griot » et « sang » sont homophones en malinké et portent les mêmes tons, alors que le mot « plaie » porte un autre ton : /jéli/, « plaie » ; /jelí/, « griot », « sang ». (En bambara, le mot « sang » se différencie de « griot » par une autre voyelle dans la première syllabe : /joli/.) En malinké, parler de Kankan, l'énoncé /a ye jelí yéla/ [_ ¯ _ - - _] peut vouloir dire « il voit le griot » aussi bien que « il voit le sang »¹. Dans une conversation normale, la confusion est, bien entendu, évitée par le contexte.

La possibilité d'une origine linguistique différente des mots « sang » et « griot » en malinké demeure : le motif du sang aurait pu être introduit après coup dans les légendes, en raison de l'homophonie des deux termes. Quoi qu'il en soit, l'étymologie « populaire » — juste ou non — qui nous a été donnée maintes fois nous intéresse ici particulièrement puisqu'elle se reflète dans les légendes concernant l'origine des griots. La corrélation entre sang et griot va plus loin qu'une simple analogie phonétique et tonétique des deux termes en malinké ; elle se retrouve dans d'autres récits recueillis dans des sociétés où le nom vernaculaire pour griot ne montre pas cette ressemblance avec le mot sang. Voici comment les *mabo*² peul s'expliquent l'origine de leur caste :

L₁₉ Deux frères peuls voyageaient ensemble. La saison était dure, car il y avait la disette un peu partout. On était en période sèche et l'étape à franchir était bien longue. La faim commençait à torturer les entrailles du petit frère, qui ne cessait de crier à son aîné : « J'ai faim, trouve-moi de quoi manger. » Son frère lui dit : « Attends-moi au bord du chemin. » Et, ce disant, il s'enfonça dans la brousse où il ne put rien trouver, ni fruit ni petite pièce de gibier à poil ou à plume. Pour que son jeune frère ne pût le harceler, il prit son courage à deux mains, coupa un morceau de son mollet avec son couteau, alluma du feu pour le griller et l'apporta ensuite, enveloppé dans de larges feuilles d'arbre, à son petit frère qui le mangea. Il s'était pansé le mollet avec un morceau de sa couverture. Son petit frère jusqu'alors n'en savait rien. Mais les fatigues de la marche et la douleur l'avaient obligé à boiter. Son jeune frère lui demanda alors : « Qu'as-tu donc à la jambe pour boiter ? — N'ayant rien trouvé pour apaiser ta faim, je me suis coupé une partie de mon mollet pour te la donner. C'est pourquoi je boite. »

1. Nous devons ces précisions d'ordre prosodique à M. Houis (communication personnelle). Cf. aussi l'article tout récent du même linguiste (1966).

2. Selon D. Zahan, les *mabo*, qui vivent également en pays bambara, représentent la caste des griots chanteurs qui s'accompagnent d'un luth. Mais ils ne font pas partie du complexe social bambara ; ils sont artisans du fer et joueurs de luth chez les Touareg et tisserands chez les Foulbé (pp. 127 et 128).

Le petit frère ne cessait d'exalter le courage et le dévouement de son aîné partout où tous deux passaient. Il se déclara l'inférieur social de ce dernier. Ses descendants sont les Mabo, qui flattent les autres Peuls pour en obtenir des cadeaux. À cause de cette ablation, le Peul a souvent le mollet peu charnu.

Les Gaoulo auraient à peu près la même origine que les Mabo. Mais la tradition leur attribue une plus basse extraction¹.

Dans une autre version (L₂₀) recueillie par H. S. Télémaque, apparemment chez les Wolof², le frère aîné tire un coup de fusil pour faire croire à son cadet qu'il a tué du gibier. Il offre également à son cadet un morceau de viande taillé dans son mollet. Lorsque le cadet apprend, après trois jours de marche, la provenance de la viande, il loue le courage et la noblesse de caractère de son frère qui est très content et le comble de biens³.

Les noms des deux frères sont donnés dans une version sarakolé (soninké) (L₂₁), recueillie par C. Meillassoux. C'est Fata Maḡã Niakaté qui, après avoir tué le fameux python, vivant dans un puits, mange le morceau de chair de son frère aîné, Mana Maḡã. Selon cette légende de Wagadou bien connue, le python exigeait depuis des siècles des habitants de la capitale le sacrifice annuel d'une jeune vierge, en échange de quoi il promettait d'assurer la prospérité du pays grâce à des pluies fréquentes. En coupant la tête du python, Fata Maḡã sauve sa cousine et fiancée destinée à être sacrifiée, mais il est poursuivi par la foule et par son frère aîné qui est seul à posséder un cheval plus rapide que le sien. Son frère aîné l'aide à s'enfuir et le rejoint. Plus tard, le héros tueur de python, n'ayant rien mangé, s'arrête épuisé sous un arbre, un *drame*, et dit qu'il va mourir. Le frère aîné se taille un morceau de mollet, fait cuire la viande et la donne à manger à son cadet. Celui-ci, lorsqu'il apprend d'où provient la nourriture, décide de chanter à jamais les louanges de son aîné et de prendre le patronyme de *Drame*, de l'arbre témoin du sacrifice de son frère⁴. C. Meillassoux note que « la coutume interdit aux Niakaté de dire des Dramé, leurs frères, qu'ils sont *nyamakala* (castes des *gesere*, griots sarakolé) »⁵. Il écrit, à propos du motif de la viande taillée dans le mollet, que « cet épisode est un thème très fréquent et répété dans la plupart des légendes retraçant l'origine des castes de griots ou celle d'un *senākuya* (alliance cathartique) »⁶.

1. SIDIBÉ, p. 15.

2. L'auteur parle des *guer*, hommes libres. C'est un terme wolof.

3. DIAGNE et TÉLÉMAQUE, p. 277.

4. MEILLASSOUX, pp. 188-190.

5. *Id.*, p. 190, n. 1.

6. *Id.*, p. 189, n. 4.

L'alliance cathartique¹ entre les Dogon et les Bozo est expliquée dans la tradition populaire par une légende où apparaît l'épisode du morceau de mollet coupé, préparé sur le feu et donné à manger à un affamé (qui est ici un enfant)². Ce qui est important pour nous, c'est que, dans les légendes sur l'origine des griots, cet épisode introduit l'idée d'une alliance entre le griot et son maître.

Parlant des légendes sur l'origine des griots, R. Colin cite également, sans toutefois donner de références, cet épisode dont il dit qu'il « se retrouve dans presque tous les pays soudanais, spécialement chez les Mandingues ». Selon le même auteur, qui ne cite pas sa source,

« une variante Mandingue [L₂₂] dit que le frère aîné, au lieu d'un morceau de sa chair, donna, à son cadet, de son sang à boire. Ce qui expliquerait l'origine du mot *dyeli*, terme générique désignant les griots, en Mandingue, le même mot signifiant également sang. Il se serait ainsi noué une association par le sang entre les griots et les familles auxquelles ils sont attachés. Et en fait, les rapports de maître à griot sont semblables, par plus d'un côté, à ceux qu'établit l'alliance par le sang, la parenté des *senenku* chez les Mandingues »³.

Si, sur le plan mythique, l'alliance se fonde sur un geste unilatéral (don de chair à manger ou de sang à boire), il existe, par contre, chez les Soninké, sur le plan rituel, un véritable échange de sang des deux contractants. Selon Charles Monteil,

« il est arrivé qu'un homme libre, non casté, s'est de lui-même déclaré le *gesere* [griot soninké] d'un autre homme, auquel il a voulu ainsi marquer sa reconnaissance ou sa soumission, ou lier sa fortune. Dans ce dernier cas, il n'est pas rare qu'une cérémonie d'échange solennel des sangs des contractants intervienne pour affirmer les conditions réciproques du pacte. Dans tous les cas, le *gesere* bienveillant n'en devient pas moins casté, et ses descendants de même »⁴.

La parenté des récits peul (L₁₉), wolof (L₂₀) et soninké (L₂₁) avec les trois légendes malinké (L₃, L₁₇ et L₁₈) est évidente. Dans les trois légendes islamisées des griots malinké, l'ancêtre boit le sang de Mahomet, tandis que dans les récits peul, wolof et soninké, il mange un morceau de chair de son frère aîné. La version mandingue (L₂₂) est intermédiaire : l'ancêtre boit le sang comme dans les trois légendes islamisées, mais le « donateur » n'est pas Mahomet, c'est le frère aîné comme dans les autres récits. La ressemblance des légendes où le premier griot boit le sang avec celles où il mange la chair de son frère aîné est encore renforcée par un détail : la plaie — dans les versions

1. Terme proposé par M. Griaule pour remplacer l'expression « parenté à plaisanterie » qui ne montre qu'un des aspects des relations entre les intéressés (GRIAULE, 1948).

2. *Id.*, p. 252. Griaule cite G. Dieterlen, L. Desplagnes, R. Arnaud, D. Paulme.

3. COLIN, p. 65.

4. Charles MONTEIL, p. 364, n. 2.

où son emplacement est indiqué — se trouve au même endroit : à la jambe (Mahomet, L₁₇ et L₁₈), au mollet (frère aîné, L₁₉, L₂₀ et L₂₁).

Un autre récit (wolof ?) est rapporté par A. M. Diagne :

L₂₃ Dans des temps très anciens, deux frères furent envoyés par leur maman à la recherche de bois mort. A propos d'une branche que chacun d'eux voulait s'approprier, ils se battirent et, par malheur, l'aîné tua le cadet.

Ne sachant qu'en faire, il se chargea du cadavre et se dirigea vers la maison. Au moment où il allait entrer dans la demeure maternelle, il fut aperçu par ses parents qui le chassèrent en lui disant : « Va où tu voudras avec ce mort ; nous n'en avons pas besoin, nous ignorons ce qu'il faut en faire. »

Le fratricide alla s'installer derrière la maison, à l'ombre d'un grand arbre. Aux heures des repas, il appelait et on lui apportait sa part. Lorsque le vent soufflait très fort, sa voix devenait insuffisante. Pour y suppléer, il se munit de deux baguettes qu'il frappait l'une contre l'autre.

Une nuit, l'une de ses baguettes eut la moelle dévorée par les termites. Le lendemain, le malheureux fratricide remarqua que cette dernière était plus sonore que l'autre. Profitant de cette révélation, il se procura un tronc d'arbre creux contre lequel il frappait à tour de bras et il en tirait des sons mélodieux¹.

Le septième jour de son exil, deux corbeaux qui se battaient vinrent s'abattre sur sa tête. Il recula sans les toucher. L'un ayant tué l'autre creusa un trou avec ses griffes et enterra son cadavre.

Le fratricide l'imita (origine de l'enterrement) et rentra à la maison avec le tronc d'arbre creux et la baguette dont il ne voulait plus se séparer. Les voisins allaient les voir, lui demandaient d'en tirer des sons et lui donnaient divers objets pour sa récompense.

Depuis lors on oublia son crime accidentel pour ne plus penser qu'à son tam-tam².

Laissons provisoirement cette légende pour un autre récit (L₂₄) rapporté par Frobenius. Il s'agit de la première partie d'une épopée marka (soninké) sur les quatre chutes successives de Wagadou (empire du Ghana). Gassire, fils du roi Nganamba, est déjà assez âgé, mais ne peut pas remplacer son père qui ne meurt toujours pas. Un devin lui prédit qu'il ne sera pas roi, mais qu'il portera le luth. Un jour, Gassire entend une perdrix qui chante son combat avec le serpent : elle dit que toutes les créatures doivent mourir, même les rois et les héros, et que seul le *dansi* (chant de combat) ne mourra pas. Consulté

1. Cet épisode explique l'origine du tambour-de-bois.

2. DIAGNE et TÉLÉMAQUE, p. 275.

de nouveau par Gassire, le vieux sage lui dit qu'il sera *diare* (griot)¹. Gassire se laisse fabriquer un luth par un forgeron, mais le luth ne chante pas. Le forgeron lui dit que le sang de ses enfants devra couler avant. Gassire part au combat avec son fils aîné qui y est tué. Il porte le cadavre de son fils sur l'épaule. Du cœur du fils aîné, des gouttes de sang tombent sur le luth qui est suspendu sur le dos de Gassire. Mais le luth ne chante toujours pas. Sept jours de suite, Gassire part au combat et perd chaque fois un de ses fils. Chaque fois il charge le cadavre sur son épaule et le ramène. Le sang de ses fils tombe goutte à goutte sur le luth. Le huitième jour, Gassire est chassé par ses hommes qui ne voulaient pas de cette guerre insensée. Alors Gassire part avec son dernier fils, ses femmes et ses amis dans le désert. Après plusieurs jours de marche, Gassire entend une nuit la voix du luth. Après que le luth ait ainsi commencé à chanter, le roi Nganamba meurt, la colère de Gassire s'évanouit, et Wagadou disparaît pour la première fois².

Si, dans le récit wolof [?] (L₂₃), le premier griot tue son frère, dans la légende soninké (L₂₄), il « tue » ses propres fils en les emmenant dans une guerre sans limite et sans raison. Dans les deux cas, il commet un acte excessif. Dans le premier récit (L₂₃), le mot de « sang » n'est pas prononcé (du moins pas dans la traduction française), mais il est dit que le fratricide emporte le cadavre de son frère à la maison. Ce détail, apparemment sans importance, peut être rapproché du motif du sang, central dans la légende soninké, où le premier griot charge également des cadavres sur son épaule et où c'est précisément cette position qui fait couler le sang sur le luth, condition nécessaire à la naissance du *dansi*, chant de combat.

Dans un deuxième récit du conteur de L₁, le premier griot tue également ; mais ici il ne rapporte pas un cadavre entier, seulement une tête coupée :

L₂₅ Il y avait un grand chef qui possédait beaucoup d'esclaves. Il avait deux femmes ; il en aimait une plus que l'autre. Un jour, il se disputa avec celle qu'il n'aimait pas, il se mit en colère

1. Peut-être y a-t-il confusion entre le nom du héros et le terme désignant la caste. Le nom « Gassire » qu'emploie Frobenius ressemble beaucoup au terme *gesere* par lequel les griots soninké sont désignés. Cette épopée a été racontée à Frobenius au Togo par un vieux conteur jerma. Peut-être celui-ci ou Frobenius a-t-il pris le terme *gesere* (griot) pour le nom personnel du héros de l'histoire. Le terme *diare* qu'emploie Frobenius ressemble à *dyali* ou *dyeli* /jeli/, nom des griots en malinké et en bambara. Cependant, selon Charles Monteil, le terme *dyare* est également employé pour désigner les griots soninké : « on dit aussi d'eux *dyare* (pl. *dyaro*, *dyaru*) — ' maître ' — dont l'équivalent malinké est *dyali*, *dyeli* » (p. 363, n. 1).

2. FROBENIUS, 1921, pp. 53 et suiv. Une traduction française in JENSEN, p. 431.

et appela un de ses esclaves. Il lui dit : « Rentre à la maison et coupe la tête de la femme que je n'aime pas. » Au lieu de tuer la femme non aimée, l'esclave coupa la tête de la favorite et la rapporta au chef. Lorsque celui-ci vit que sa favorite était morte, il dit à l'esclave : « Pourquoi as-tu coupé la tête de ma favorite alors que je t'avais dit de couper la tête de l'autre ? » Et le chef réunit tous les esclaves et tous les gens du village et fit annoncer qu'il ferait couper la tête de cet esclave. Celui-ci consulta un marabout qui lui prépara un médicament magique. La bouche de l'esclave devint forte. Le marabout lui dit : « Lorsqu'ils t'attacheront, tiens-toi debout et crie fort en l'honneur du chef. »

Arrivé au village, au moment où on se saisissait de lui, il se mit à crier : « Il n'y a qu'un Dieu, mais pour le moment, c'est toi que je vois ! Si tu mets un enfant au monde et que tu fais des sacrifices, cet enfant va te nourrir plus tard. Ton père a fait des sacrifices pour toi ; c'est toi qui lui as succédé. Les femmes qui commettent l'adultère donnent naissance à de très beaux enfants, mais ceux-ci ne deviennent pas des chefs. Dans notre pays ici, après toi, il n'y a personne ! » Lorsque l'esclave dit ceci, le chef se mit à trembler. Les gens ne purent pas couper la tête de l'esclave, mais ils coupèrent la tête de quinze autres personnes ! Puis le chef appela l'esclave, lui donna un cheval et dit : « Tu dois être toujours auprès de moi et crier en mon honneur. » Ainsi l'esclave est devenu griot. Ce fut le premier griot au monde.

Il est également question de têtes coupées dans un récit raconté par un griot malinké du clan des Koné, habitant la ville de Man, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Comme dans la légende soninké (L₂₄), du sang, versé pendant la guerre, coule sur le premier griot, mais cette fois-ci ce n'est pas lui qui tue :

L₂₆ Les premiers griots accompagnaient leurs chefs au combat. Lorsque les grands guerriers tuaient des ennemis, les griots coupaient la tête des cadavres. Ils chargeaient les têtes coupées sur l'épaule et les apportaient au village comme preuve des exploits héroïques des guerriers. Le sang des têtes coupées coulait sur leur corps et c'est pourquoi ils furent nommé *jeli*.

Encore plus affaibli est le motif du corps sanglant porté sur l'épaule dans le récit d'un griot malinké, Sadia Bakogoko, habitant également le pays dan :

L₂₇ Sourakata était un grand guerrier et un menteur. Il ne voulait pas être avec Mahomet et il combattait les musulmans. Il portait les cheveux longs comme les femmes. Un jour, il

décida de gagner la confiance de Mahomet et lui dit : « J'ai refusé d'être avec toi, mais je vois que ce que tu dis est la vérité. Je l'ai vu en rêve. » C'était un mensonge. Il continua : « Tu peux désigner un homme pour me raser les cheveux. » Il dit ceci pour mieux s'approcher de Mahomet et le tuer. Mais finalement Sourakata vit que Mahomet était puissant et abandonna ses mauvaises pensées.

Un jour, Mahomet réunit les gens et dit : « Sourakata est avec nous. Donnez-lui tout ce qu'il demande. Chaque fois qu'on tue un bœuf ou un autre animal, désignez-le pour distribuer la viande. » Sourakata transportait la viande et était toujours souillé de sang. Pour cette raison on lui donna le nom de *jelí*.

* * *

Dans la première partie de notre exposé, il apparaît clairement que les griots malinké ont intégré dans leur légende l'aventure de l'Arabe Suraqa et son nom. D'autre part nous avons supposé (avec des réserves) que certains aspects des traditions islamiques concernant la vie de Bilal, premier muezzin, auraient pu se glisser dans la légende.

Dans la deuxième partie, nous avons pu distinguer deux groupes de récits. Dans un premier groupe de légendes, le comportement du griot ancêtre se caractérise par un acte excessif : il tue son frère cadet (L₂₃), ses fils (L₂₄), la favorite de son chef (L₂₅). Le motif est affaibli dans L₂₆ où il ne coupe que la tête des ennemis tués par d'autres ; dans L₂₇ il ne reste plus que l'anecdote de la viande sanglante transportée sur l'épaule. Tous ces récits sont liés par le motif du transport d'un corps sanglant. Dans un deuxième groupe de légendes apparaît l'idée d'une alliance par le sang : le premier griot boit le sang de Mahomet (L₁₇ et L₁₈), de son frère aîné (L₂₂), ou mange un morceau de chair de son frère (L₁₉, L₂₀ et L₂₁). La légende malinké L₃ fait la transition entre les deux groupes : Sourakata veut tuer Mahomet, n'y parvient pas, mais le blesse et boit le sang de la blessure par *hostilité* (alors que dans les deux autres versions malinké, Sourakata boit le sang par *amitié*).

Le « fil rouge » qui lie toutes ces légendes est le sang. Même dans le récit du début (L₁), apparemment sans liens avec les autres, il est question de violence, de guerre. On ne sait pas pourquoi l'esclave de l'ange de Dieu (le premier griot) prend deux têtes coupées dans ses mains, si ce n'est pour évoquer un arrière-plan sanglant.

Dans les récits de Sourakata où il n'est pas question de sang, le héros veut toutefois couper la tête de Mahomet. Allons-nous trop loin dans notre interprétation en voyant dans la seule volonté de couper la tête l'acte excessif et le motif du sang ? Dans le texte arabe, Suraqa ne veut pas assassiner Mahomet, mais le ramener vivant à la Mecque.

<i>Action du premier griot</i>	<i>Personnages qui subissent l'action</i>	<i>Provenance des légendes</i>
Il tue	frère cadet	Wolof ?, L ₂₃
Il « tue »	filis (sept)	Soninké, L ₂₄
Il tue (en coupant la tête)	favorite du chef	Malinké, L ₂₅
Il coupe les têtes (sans tuer)	ennemis (tués par d'autres)	Malinké, L ₂₆
Il blesse et boit le sang (de la blessure)	Mahomet	Malinké (et Toucouleur ?), L ₃
Il boit le sang d'une blessure (sans blesser)	Mahomet	Malinké, L ₁₈
Il boit le sang (d'un abcès)	Mahomet	Malinké, L ₁₇
Il boit le sang	frère aîné	Mandingue, L ₂₂
Il mange de la chair	frère aîné	Peul (et Toucouleur ?), L ₁₉ ; Wolof, L ₂₀ ; Soninké, L ₂₁

Peut-être est-ce cette idée du sang qui, dans l'adaptation de la tradition islamique par les griots malinké, a fait modifier le projet de capture en un projet d'assassinat.

* * *

Nous avons gardé pour la fin l'origine des griots décrite dans un mythe cosmogonique de grande envergure, car celui-ci se situe sur un autre plan de la connaissance. Alors que les légendes sur l'origine des griots que nous avons réunies précédemment peuvent être qualifiées de populaires — elles sont connues de tous les griots, vieux et jeunes, et sont faciles à recueillir —, le mythe en question, par contre, appartient à un niveau supérieur de la connaissance et n'est connu que des initiés qui l'ont acquis lors d'une instruction étalée sur de longues années.

Ce mythe a été relevé dans différentes sociétés de la savane soudanaise. Au sujet des Dogon, Kouroumba, Mandingues, Bambara, Bozo, Samogo, Marka et Peul, G. Dieterlen écrit que les enquêtes auraient

« permis de déceler l'existence d'une organisation de ces populations, qu'on peut qualifier d'internationale, et qui aurait été codifiée à l'époque de Soundiata. La structure sociale de ces différentes populations, qui se reconnaissent des liens de parenté ou d'alliance, et, pour certaines d'entre elles, une origine commune, est basée sur des principes analogues et étayée par un mythe cosmogonique identique »¹.

Il n'est pas question ici de traiter en quelques mots ce mythe considérable², et nous nous limitons à mentionner l'épisode relativement bref de l'origine des griots. Cet épisode se place au moment où Nommo (version dogon), ou Faro (version mandingue), est sacrifié au ciel pour réparer la faute de Ogo (dogon), — Pemba (mandingue) — et pour purifier la terre. L'ancêtre des griots est issu du sang du sacrifié. Pour mieux situer cet épisode, résumons toutefois le début du mythe, dans sa version mandingue (L₂₈) : l'« œuf du monde » ou le « placenta du monde », créé par Dieu (Mangala), contient huit graines jumelées et deux paires de jumeaux mixtes, prototypes des hommes futurs. L'un des mâles, Pemba, sort avant terme en arrachant une partie de son placenta, et descend dans l'espace vide ; le morceau arraché devient la terre sèche et stérile, dont il ne peut rien faire. Il remonte au ciel pour tenter de prendre le reste du placenta et de retrouver sa jumelle. Il ne parvient pas, car le reste de son placenta a été transformé en soleil par Mangala qui avait confié sa jumelle à l'autre couple de l'œuf. Mais Pemba vole dans l'une des clavicules divines les huit graines mâles. Il les descend et les sème dans le morceau arraché devenu terre. Le sol devient impur du fait du vol de Pemba et de son acte incestueux (car il avait semé dans son propre placenta, c'est-à-dire dans le sein de sa mère). Le mâle de l'autre couple de l'œuf, Faro, avait au ciel la forme de deux poissons *mannogo* jumeaux. Pour réparer la faute de Pemba et purifier la terre, Faro est d'abord éviré puis sacrifié au ciel. Son corps découpé et partagé est projeté dans l'espace, il ressuscite ensuite. Mais du sang du sacrifice de Faro est créé l'ancêtre des griots, Sourakata. Il descend du ciel en tenant dans ses mains le crâne du Faro sacrifié qui est le premier tambour³.

Dans la version dogon (L₂₉), il est précisé que le griot est fait du

1. GRIAULE et DIETERLEN, 1965, p. 15.

2. La version dogon est exposée dans GRIAULE et DIETERLEN, 1965. Pour la version mandingue dont nous résumons une partie, voir DIETERLEN, 1955.

3. DIETERLEN, 1955, pp. 43-45. L'arrivée des ancêtres humains est figurée dans les monts Kouroula (Mali) par des sommets divers, dont *dyeli kuru ba*, « grand mont du griot » qui représente le griot Sourakata (DIETERLEN, 1955, p. 46).

placenta et du sang sacrificiel pris à l'endroit où le Nommo a été égorgé. « Le griot fut fait avec le chemin du sang du Nommo sacrifié »¹.

Dans ces deux versions n'apparaissent ni un acte sanglant excessif commis par le premier griot, ni l'idée d'une alliance par le sang entre le griot et son maître. Mais le griot est lui-même issu du sang. Par rapport au sang, l'ancêtre des griots occupe, dans les légendes du début de notre article, une position extérieure et active (il tue ou il boit le sang, voir tableau) ; dans le mythe cosmogonique (L₂₈ et L₂₉), sa position est intérieure et passive (car il est issu du sang).

Ainsi le sang apparaît comme un élément essentiel dans les légendes « populaires » comme dans le mythe « savant », et se retrouve aussi bien dans les récits malinké que dans ceux recueillis dans des sociétés où le nom vernaculaire pour « griot » ne montre aucune ressemblance phonique avec le mot « sang »².

Les légendes islamisées des griots malinké sont loin du mythe cosmogonique qui met en cause la création du monde, des hommes, de leurs techniques et institutions, etc., et dont l'origine des griots n'est qu'un épisode. Il est d'autant plus intéressant de voir que même dans ce mythe cosmogonique — dans sa version mandingue justement — l'ancêtre des griots porte le même nom que dans les légendes islamisées : Sourakata, nom que nous avons identifié comme dérivé du nom de l'Arabe Suraqa ben Malik, dont l'aventure du triple enlèvement en présence de Mahomet a été intégrée dans la légende des griots malinké. De futures investigations permettront d'approfondir l'analyse.

OUVRAGES CITÉS

- 'ARAFAT, W., article « Bilāl B. Rabāh », in : *Encyclopédie de l'Islam*, Nouvelle Édition, Leyde, Paris, 1960, t. I, p. 1251.
 ARCIN, André, *La Guinée française*, Paris, 1907.
 BJÖRKMAN, W., article « Turban », in : *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde, Paris, 1934, t. 4, pp. 930-939.
 COLIN, Roland, *Les contes noirs de l'Ouest Africain*, Paris, 1957.
 DELAFOSSE, Maurice, *Traditions historiques et légendaires du Soudan occidental*, Paris, 1913.

1. GRIAULE et DIETERLEN, 1965, p. 375. Ajoutons que le forgeron est également créé du sang du sacrifié, mais, à l'opposé du griot, il est issu du sang de l'éviration (version mandingue, DIETERLEN, 1955, p. 46). Dans la version dogon, le forgeron est fait du cordon ombilical, resté attaché au placenta du sacrifié, et du sang qui avait coulé à la fois du cordon et du sexe, tranchés en même temps. « Le forgeron fut créé avec le cordon » (GRIAULE et DIETERLEN, 1965, p. 375).

2. Wolof : griot *gewel*, sang *deret* ; peul : griot *mabo* (toucouleur *gaolo*), sang *jiyam* ; soninké : griot *gesere* et *dyare*, sang *fore* ; dogon : griot *gɔgɔ:ne*, sang *ili*.

- DELAFOSSE, Maurice, *La langue mandingue et ses dialectes*, 2^e volume, *Dictionnaire mandingue-français*, Paris, 1955.
- DIAGNE, A. M., et TÉLÉMAQUE, H. S., « Origine des griots », *Bulletin de l'Enseignement de l'Afrique Occidentale Française*, Gorée, 1916, pp. 275-278.
- DIETERLEN, Germaine, « Mythe et organisation sociale au Soudan français », *Journal de la Société des Africanistes*, t. XXV, 1955, pp. 39-76.
- FROBENIUS, Leo, *Spielmannsgeschichten der Sahel*, Atlantis VI, Jena, 1921.
— *Dichten und Denken im Sudan*, Atlantis V, Jena, 1925.
- GRIAULE, Marcel, « L'alliance cathartique », *Africa*, vol. XVIII, n° 4, 1948, pp. 242-258.
- GRIAULE, Marcel et DIETERLEN, Germaine, *Le Renard pâle*, Paris, 1965.
- HOUIS, Maurice, « Mouvements historiques et communautés linguistiques dans l'Ouest Africain », *L'Homme*, vol. I, n° 3, 1961, pp. 72-91.
— « Préalables linguistiques d'une « ethnologie des symboles », *L'Homme*, vol. VI, n° 2, 1966, pp. 88-97.
- HUMBLLOT, P., « Du nom propre et des appellations chez les Malinké des vallées du Niandan et du Milo (Guinée française) », *Bulletin du Comité d'Études Historiques et Scientifiques de l'A.O.F.*, 1918, pp. 519-540.
- IBN SA'D, *Biographien Muhammeds, seiner Gefährten und der späteren Träger des Islams bis zum Jahre 230 der Flucht*, herausgegeben von Eduard SACHAU, Leiden, 1904-1921, III, 1 (en arabe).
- IBN ISHAQ, *The Life of Muhammad*, a translation of ISHĀQ's *Sīrat Rasūl Allāh*, with introduction and notes by A. GUILLAUME, London, 1955.
- JENSEN, Ad. E., « De la technique à employer pour recueillir les poésies africaines », *Cahiers d'Art*, Paris, n° 8-9, 1930, pp. 431-440.
- JUYNBOLL, Th. W., article « Adhān », in : *Encyclopédie de l'Islam*, Nouvelle Édition, Leyde, Paris, 1960, t. I, pp. 193-194.
- LÉVI-STRAUSS, Claude, *Mythologiques. Le Cru et le Cuit*, Paris, 1964.
- MARTY, Paul, *L'Islam en Guinée, Fouta Diallon*, Paris, 1921.
- MAUNY, R., *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'Ouest Africain*, IFAN-Catalogues, n° 9, Dakar, 1952.
- MEILLASSOUX, Claude, « Histoire et institutions du *kafo* de Bamako d'après la tradition des Niaré », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. IV (II), n° 14, 1964, pp. 186-227.
- MONTEIL, Charles, « La légende du Ouagadou et l'origine des Soninké », in : *Mélanges Ethnologiques*, MIFAN 23, Dakar, 1953, pp. 359-408.
- MONTEIL, Vincent, *L'Islam noir*, Paris, 1964.
- NIANE, D. T., *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, 1960.
- PÂQUES, Viviana, *L'arbre cosmique dans la pensée populaire et dans la vie quotidienne du Nord-Ouest Africain*, Paris, 1964.
- PEDERSEN, Johs., article « Masdjid », H. 4, le Mu'adhhdhin, in : *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde, Paris, 1936, t. 3, pp. 424-427.
- SIDIBÉ, Mamby, « Les gens de caste ou nyamakala au Soudan français », *Notes Africaines*, n° 81, 1959, pp. 13-17.
- ZAHAN, Dominique, *La dialectique du verbe chez les Bambara*, Paris, 1963.
- ZEMP, Hugo, « Musiciens autochtones et griots malinké chez les Dan de Côte d'Ivoire », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. IV (III), n° 15, 1964, pp. 371-382.
— « Comment on devient musicien : quatre exemples de l'Ouest Africain », in : NIKIPROWETZKY, *La musique et la vie*, vol. 1, *Afrique*, Paris, 1966.